

Conduite de systèmes industriels option Production en industries textiles

RNCP2968 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	241
Code(s) ROME	H2403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP Conduite de systèmes industriels (CSI) option Production en industries textiles intervient sur des systèmes de filature, tissage, tricotage ou production de non tissés par procédés continus ou discontinus et à partir de toutes fibres . Selon la complexité du système qui lui est confié et l'organisation du travail dans l'entreprise, il assure tout ou partie des activités suivantes :

- Préparation de son poste de travail ;
- Réglage du système sur lequel il intervient ;
- Lancement de la production répondant au cahier des charges ;
- Mise en marche du procédé ;
- Approvisionnement en matière d'œuvre ;
- Maintien de la cadence ou des flux de production ;
- Surveillance du bon déroulement de la fabrication ;
- Arrêt et mise en sécurité ;
- Contrôle qualité ;
- Enregistrement des données garantissant la traçabilité du produit ;
- Maintenance de premier niveau ;
- Assistance à l'équipe de maintenance lorsque celle-ci intervient sur le système dont il a la charge.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du CAP Conduite de systèmes industriels est capable de s'adapter très rapidement à différentes entreprises ou secteurs d'activités.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industries textiles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Opérateur / Opératrice - Conducteur / Conductrice de machine - Conducteur / Conductrice d'installation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 658 €
Familles professionnelles (FAP)	F0X32 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise du textile · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 146
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X32 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise du textile

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2968/>